



Examen des organisations vouées à la santé

FP 1: Soutien Psychologique

- Nos superviseurs diraient ou feraient quelque chose pour aider un employé qui semble en détresse au travail.
- Les employés se sentent soutenus dans notre milieu de travail lorsqu'ils éprouvent des difficultés personnelles ou familiales.
- Les personnes dans notre milieu de travail comprennent bien l'importance de la santé mentale des employés.

FP 2: Culture Organisationnelle

- Mes collègues de travail font preuve d'un respect sincère à l'égard des idées, des valeurs et des croyances des autres.
- Au travail, les situations difficiles sont réglées efficacement.
- Au sein de notre organisation, les gestionnaires et les employés se font mutuellement confiance.

FP 3: Clarté du Leadership et des Attente

- Dans notre milieu de travail, le leadership est efficace.
- Au travail, le personnel est informé en temps opportun des changements importants.
- Notre organisation communique d'une manière claire et efficace.

FP 4: Courtoisie et Respect

- Les gens se traitent avec respect et prévenance dans notre milieu de travail.
- Notre milieu de travail propose des moyens efficaces de gérer les comportements inappropriés de patients, de membres du personnel ou de la famille et de visiteurs.
- Dans notre milieu de travail, les gens sont traités d'une manière équitable, quels que soient leurs origines.

FP 5: Correspondance Psychologique avec le Travail

- Les « compétences relationnelles » requises pour le poste entrent en jeu dans les décisions d'embauche et de promotion.
- Dans notre organisation, les dirigeants pensent que les compétences sociales sont aussi valables que d'autres compétences.
- Au sein de notre organisation, les employés font bon usage de leurs forces personnelles dans leurs fonctions.

FP 6: Croissance et Perfectionnement

- Le personnel reçoit une rétroaction qui l'aide à s'améliorer et à se perfectionner.
- Le personnel a des possibilités d'avancement au sein de l'organisation.
- Notre organisation valorise la croissance et le perfectionnement continu du personnel soignant.

FP 7: Reconnaissance et Récompenses

- Au sein de notre organisation, les superviseurs immédiats manifestent leur appréciation du travail effectué par le personnel.
- Le personnel de notre organisation est payé de manière équitable pour le travail effectué.
- Notre milieu de travail valorise l'engagement et la passion des employés envers leur travail.

FP 8: Participation et Influence

- Les employés peuvent discuter avec leur superviseur immédiat de la façon dont ils accomplissent leur travail.
- Les opinions et les suggestions du personnel sont prises en considération au travail.
- Les employés sont informés des changements importants susceptibles de modifier la façon de faire le travail.
- Tout le personnel participe à la prise des décisions sur les soins aux patients.

FP 9: Gestion de la Charge de Travail

- La charge de travail des membres du personnel soignant est raisonnable compte tenu de leur poste.
- Les membres du personnel disposent de l'équipement et des ressources nécessaires pour bien s'acquitter de leurs fonctions.
- Le travail du personnel est exempt d'interruptions et de dérangements inutiles.
- Notre organisation a des politiques visant à prévenir et à gérer la fatigue du personnel.

FP 10: Engagement

- Les employés aiment leur travail.
- Les employés acceptent volontiers de fournir un effort supplémentaire au travail lorsque nécessaire.
- Les employés sont fiers du travail qu'ils accomplissent.

FP 11: Équilibre

- Les employés sont en mesure de maintenir un équilibre raisonnable entre les exigences professionnelles et leur vie personnelle.
- Notre milieu de travail favorise la conciliation travail-vie personnelle.
- Les employés peuvent parler à leur superviseur lorsqu'ils éprouvent des difficultés à concilier le travail et la vie personnelle.
- Les employés ont un contrôle suffisant de leur horaire de travail.

FP 12: Protection Psychologique

- Les superviseurs démontrent qu'ils ont à cœur le bien-être émotionnel du personnel.
- Notre organisation traite efficacement les situations qui peuvent être menaçantes ou dommageables pour le personnel (p. ex. harcèlement, discrimination, violence).

FP 13: Protection de la Sécurité Physique

- La direction prend les mesures nécessaires pour protéger la sécurité physique des employés.
- Notre organisation prend les mesures appropriées pour protéger les employés contre des actes de violence de la part de patients, de membres du personnel ou de la famille ou de visiteurs.
- Le personnel soignant dispose de l'équipement et des outils nécessaires pour s'acquitter de ses fonctions sans être exposé à des risques physiques.
- Notre organisation réagit efficacement lorsque des accidents physiques surviennent ou que des risques physiques sont repérés.

FP 14: Protection Contre Une Détress Morale

- Notre organisation soutient le personnel lorsque surviennent des incidents critiques dans les soins aux patients.
- Notre organisation soutient le personnel lorsque des erreurs surviennent dans la prestation de soins aux patients.

- Le personnel soignant est en mesure de s'acquitter de ses fonctions dans le respect des normes professionnelles et éthiques.
- Les équipes de travail au sein de l'organisation soutiennent le personnel lorsque celui-ci doit prendre des décisions difficiles sur le plan éthique, en ce qui concerne les soins aux patients.

FP 15: Soutien Pour des Soins Psychologiques Personnels

- Notre organisation offre des outils pour soutenir les soins psychologiques personnels afin d'aider les employés à assurer leur propre bien-être psychologique.
- Notre organisation offre de la formation visant à prévenir l'épuisement professionnel et à promouvoir la résilience.
- Les dirigeants de notre organisation soutiennent les soins psychologiques personnels.